

DEPARTEMENT DES LANDES  
COMMUNE DE TARTAS  
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23  
Nombre de présents : 20  
Nombre de votants : 21  
Date de convocation : 24/05/2012

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 31 mai 2012**

--- o0o ---

L'an deux mille douze, le trente et un mai, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Étaient présents :** MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, Mme BERBILLE, M. CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN, MM. MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA (a procuration pour Mme ROLLIN), LEFORT.

**Étaient excusés :** M. DUCASSE, Mme ROLLIN (a donné procuration à Mme DEHEZ-BATISTA), M. MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance D**

**Délibération n°6**

**DELIBERATION**

**Rapporteur : Eric LAMOTHE, Adjoint aux travaux**

**Objet :** Programme de travaux 2012 sur la commune de TARTAS

La commune va réaliser sur les prochains mois les travaux d'aménagement, abords et espaces publics du quartier de la piscine. Les services techniques municipaux ont estimé la dépense à un peu moins de 70 000 € TTC, confiés à l'entreprise essentiellement ou réalisés en régie.

Dans le même temps devraient être réalisés des aménagements avec pose de ralentisseurs, et divers petits travaux sur trottoirs pour un coût total de 35 000 € TTC.

Enfin, divers travaux sur fossés et trottoirs vont être effectués avenue Léon BLUM, pour un coût maximum estimé de 7 000 € TTC.

**Après en avoir délibéré**

**Oui l'exposé du rapporteur**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**A l'unanimité**

**AUTORISE** la réalisation de ces travaux

**IMPUTE** le montant de ces différents travaux sur les budgets concernés budget principal de la commune ou budget annexe lotissement de la piscine

**AUTORISE** M. le Maire à intervenir à la signature de tous documents de commande publique, d'information, d'avis ou d'autorisations notamment auprès des services concernés comme l'UTD de TARTAS, les services du Conseil Général, du SYDEC, de la DDTM, etc..

Il est précisé que ces différents travaux ont reçu l'avis favorable de la commission des travaux en date du 29 mai 2012.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

**Le Maire,**

**J-F. BROQUÈRES**